

**Procès-verbal de la séance ordinaire tenue
Le 8 avril 2014 à Sainte-Christine**

**Séance régulière tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs à
20h00 à Sainte-Christine, province de Québec**

SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Et les conseillers suivants :

Monsieur Patrick Benoît
Monsieur Simon Dufault
Monsieur Jean-Marc Ménard
Monsieur Mario Noël
Monsieur Gilles Roberge
Monsieur Gilbert Grenier

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre
Beaulac, maire

Était également présent:

Mme Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. MOMENT DE RÉFLEXION

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

80-04-2014 Il est proposé par M. Patrick Benoît et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du
jour en ajoutant les points suivants et en laissant le point varia ouvert :

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 3 MARS 2014**

81-04-2014 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars
2014 soit adopté tel que présenté.

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
13 MARS 2014**

82-04-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance spéciale du 13 mars
2014 soit adopté tel que présenté.

4. SUIVI

Un suivi des procès-verbaux des séances est fait avec tous les conseillers.

**5. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE
FÉVRIER 2014**

83-04-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge et résolu à l'unanimité d'approuver la liste
des comptes soumise séance tenante. Cette liste de chèques fait partie intégrante
de la présente résolution.

Comptes soumis à l'approbation du conseil		
Comptes payés	Chèque # 080 à 114	72 727.65\$
Salaires payés	Chèque # 071 à 101	6 765.21\$
	Total	79 492.86\$

6. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le maire répond aux questions des citoyens.

Mme Guylaine Latour de la Cie Déneigement fait un compte rendu de l'année. Elle demande que les appels d'offre soient faits en juillet et d'inclure dans le devis une possibilité d'extentionner le contrat pour 3 ou 5 ans si la municipalité est satisfaite.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) Dépôt des états financiers 2013 de la municipalité

ATTENDU QUE la firme comptable FBL a présenté les états financiers 2013 et donné les explications sur ceux-ci;

CONSÉQUEMENT,

84-04-2014

Il est proposé par M. Mario Noël

Et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de l'auditeur et le rapport financier consolidé pour l'exercice 2013. Il est proposé également de transférer le fonds de roulement d'une valeur de 15 000\$ dans le fonds cumulé, suite aux recommandations des comptables.

B) Congé de Pâques

85-04-2014

Il est proposé par M. Patrick Benoît

Et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal lundi le 21 avril 2014 pour Pâques.

D) Média Poste

86-04-2014

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'envoi de deux média poste pour le mois d'avril.

E) Projet Trio étudiant Desjardins pour l'emploi étudiant

87-04-2014

Il est proposé par M. Gilles Roberge

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la Mairesse et la Directrice générale à signer l'entente et tout autre document pour le projet Trio étudiant Desjardins, et ce, pour l'embauche d'un étudiant comme moniteur pour le camp d'été des Loisirs de Sainte-Christine et s'il y a possibilité d'un deuxième étudiant pour l'entretien des aménagements paysagers.

F) Caisse Populaire de Sainte-Christine

Madame Huguette Saint-Pierre Beaulac explique le projet en cours avec la Caisse aux élus et aux citoyens présent. Elle répond aux questions de ceux-ci.

88-04-2014

Il est proposé par M. Patrick Benoît

Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Huguette Saint-Pierre Beaulac et Mme Caroline Lamothe à faire une offre d'achat de 45 000\$ avec marge de manœuvre de 5000\$.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) Rapport du chef pompier

M. Jacques Leclair fait le compte rendu du mois aux élus.

B) Adoption du règlement de prévention incendie # 314-14

89-04-2014

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard

Et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement # 314-14 tel qu'il appert du règlement joint en annexe A faisant partie intégral du présent procès-verbal

C) Règlement de quatre-roues

Point remis

9. TRANSPORT VOIRIE

A) Rapport de l'inspecteur

M. Gilles Tétreault, Inspecteur en voirie, est absent.

B) Octroi contrat pour l'achat de gravier

90-04-2014 Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à l'entreprise 138681 Canada Inc. pour l'achat de pierre MG20B Écono (transport exclu) au montant de 9.04 la tonne taxes en sus et ce, pour une quantité d'environ 3300 tonnes.

C) Octroi contrat pour le nivellement des chemins en gravier

91-04-2014 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à Excavation LG Inc. pour le nivellement des chemins en gravier de la municipalité et ce, au montant de 88.00\$ de l'heure, taxes en sus pour l'année 2014.

D) Octroi contrat pour l'achat d'abat de poussière

92-04-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat d'achat de 40 000 litres d'abat de poussière pour l'année 2014 avec la compagnie Somavrac et ce, au montant de 0.25\$ taxes en sus.

E) Octroi contrat pour le fauchage des chemins et des fossés

Point remis

HYGIÈNE DU MILIEU

10. URBANISME

A) Rapport de M. Marc-André Boisvert

M. Marc-André Boisvert est absent lors de la séance du conseil.

B. Avis de motion pour le règlement # 315-14 modifiant du règlement de zonage numéro 254-02

93-04-2014 M. Patrick Benoît donne l'avis de motion pour le règlement #315-14 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02.

C. Adoption du premier projet de règlement # 315-14 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02

Premier projet

Règlement numéro 315-14 Modifiant le règlement de zonage numéro 254-02

Préambule

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Christine a adopté, le 10 juin 2002, le règlement de zonage numéro 254-02;

Attendu que le conseil désire modifier ledit règlement de zonage afin de créer une nouvelle zone, à même une partie de la zone commerciale numéro 204 (lot 2 326 624), où seraient autorisés les mêmes usages commerciaux qu'en zone 204, mais où seraient prohibés les usages résidentiels et d'hébergement;

Attendu que le Conseil peut modifier son règlement de zonage, conformément à la section V du chapitre IV de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.A.-19.1);

Attendu qu' un avis de motion a été donné par M. Patrick Benoît lors d'une séance du conseil tenu le 7 avril 2014;

En conséquence

94-04-2014 Il est proposé par M. Mario Noël,
Appuyé par M. Gilles Roberge
Et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

Article 1 Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule «Règlement numéro 315-14 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02».

Article 2 Préambule

Le préambule du règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 3 Grille des usages principaux et des normes

La grille des usages principaux et des normes, annexée et faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 254-02 de la municipalité de Sainte-Christine, est modifiée :

- a) par l'ajout, aux pages 1-1 et 1-2, d'une nouvelle zone portant le numéro 205;
- b) par l'ajout des usages commerciaux de classe A-1 «bureaux», A-2 «services», A-3 «vente au détail», B-1 «spectacles, culture», B-3 «commerces érotiques», B-4 «récréation intérieure», B-5 «arcades», B-6 «récréation extérieure intensive», B-9 «clubs sociaux», C-3 «restauration», C-4 «casse-croûte», D-1 «essence, station service», D-2 «ateliers d'entretien», D-3 «vente de véhicules», E-1 «construction, terrassement», E-2 «vente en gros, transport», E-3 «para-agricole» et E-4 «autres usages commerciaux» à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 205;
- c) par l'ajout des usages publics et institutionnels de classe A-1 «services gouvernementaux», B «parcs, terrains de jeux» et D «infrastructures publiques» à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 205;
- d) par l'ajout, à la colonne correspondant à la nouvelle zone 205, des normes suivantes :

Implantation

- | | |
|---|-----|
| - Marge de recul avant minimale (m) : | 7,6 |
| - Marge de recul latérale minimale (m) : | 2 |
| - Somme des marges de recul latérales minimales (m) : | 4 |
| - Marge de recul arrière minimale (m) : | 3 |

Bâtiment

- | | |
|------------------------------|---|
| - Hauteur maximale (étage) : | 2 |
|------------------------------|---|

- Façade minimale (m) : 7,3
- Profondeur minimale (m) : -
- Superficie minimale au sol (m ca) : 54

Rapports

- Espace bâti / terrain maximal, bâtiment principal (%) 50
- Espace bâti / terrain maximal, bâtiment accessoire (%) 20

Article 4 Plan de zonage

Le plan de zonage, annexé et faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 254-02 de la municipalité de Sainte-Christine, est modifié de manière à créer une nouvelle zone à dominance commerciale numéro 205, à même une partie de la zone numéro 204 (lot 2 326 624). Cette modification est illustrée sur le plan annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

D) Mandat au service d'aménagement de la MRC

- 95-04-2014 Il est proposé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité de mandater le service d'aménagement de la MRC d'Acton pour les ilots déstructurés de la municipalité de Sainte-Christine dans le 1^{er} rang Ouest.

F) Formation pour M. Marc-André Boisvert

- 96-04-2014 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur en urbanisme a assisté à la formation offert par la COMBEQ à Bromont au montant de 384\$ taxes en sus Les frais de déplacement et de repas seront remboursés selon la politique municipale.

G) Réparation du système informatique

- 97-04-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation du système informatique de l'inspecteur en urbanisme par M. Robert Lachesne.

11. LOISIRS CULTURE

A) Octroi contrat pour le fauchage du terrain de la municipalité

- 98-04-2014 Il est proposé par M. Gilles Roberge
Et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à M. Claude Lamothe et M. Marco Savoie pour un montant annuel de 4400\$ et ce, pour un an.

B) Dépôt du rapport financier des Loisirs de Sainte-Christine

M. Mario Noël et M. Patrick Benoît font le dépôt des État financiers pour l'année 2013 et font mention qu'une correction doit être faite. Le nouveau rapport va être disponible au bureau municipal et les élus vont le recevoir par courriel.

C) Rencontre avec Mme Marie-Aube Laniel

Mme Laniel agente de développement du CLD d'Acton fait ses recommandations sur la conservation de l'architecture et du design de la caserne située sur le 1^{er} rang Ouest. La caserne à un style architectural peu commun dans la MRC d'Acton : Style Boomtown.

12. RAPPORT

a) Rapport de la rencontre à Saint-Bonaventure

M. Jean-Marc Ménard fait son rapport sur l'assemblée générale annuelle d'OBV Yamaska. Il fait mention qu'il a discuté avec M. Blanchette ministre de l'environnement au sujet des MRF.

b) Table régionale des aînées

M. Gilles Roberge fait son rapport sur le congrès dont il a assisté.

13. VARIA

14. CORRESPONDANCE

A) Foire agroalimentaire

99-04-2014

Il est proposé par M. Simon Dufault

Et résolu à l'unanimité de commanditer l'événement pour un montant de 100\$

B) Fondation la clé sur la porte

C) Défi cycliste Daignault Gauthier

100-04-2014

Il est proposé par M. Mario Noël

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le service d'incendie de Sainte-Christine à escorter les cyclistes

D) MADA Victoriaville

101-04-2014

Il est proposé par M. Patrick Benoît

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de M. Gilles Roberge à assister au 26^e Colloque de Carrefour Action municipale et famille ayant pour sujet la politique MADA.

E) Réparation du bâtiment de la tour

102-04-2014

Il est proposé par M. Simon Dufault

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation du bâtiment de la tour de transmission pour le service incendie.

F) Mosaïque

ATTENDU QUE la mosaïque des années 2000 et 2001 n'a jamais été finalisée par les responsables;

103-04-2014

Il est proposé Gilles Roberge

Et résolu à l'unanimité de faire le montage, impression et l'encadrement de la mosaïque des années 2000 et 2001.

A. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

104-04-2014

Il est proposé par M. Patrick Benoît

Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h39

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Secrétaire trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse